

# PROJET PEDAGOGIQUE

2026-2027

Mercredis  
Périscolaire

04.73.87.81.95



centre-animation.moissat@ufcv.fr



Route de Billom 63190 MOISSAT



# SOMMAIRE

**1**

## **Présentation de l'Accueil de Loisirs**

Contexte et organisation

Locaux et infrastructures

Public accueilli

Accueil des enfants en situation de handicap

PAI

Modalités d'accueil

Tarifs

Modalités de paiement

**2**

## **L'équipe d'encadrement**

Composition de l'équipe

Organisation et fonctionnement

**3**

## **Valeurs, intentions éducatives et objectifs pédagogiques**

Cadre éducatif et enjeux

Valeurs et intentions éducatives

Evaluation

**4**

## **Organisation du temps d'accueil**

Journée type

Organisation des différents temps

Conclusion

**5**

## **Communication et partenariat**

Communication avec les familles

Communication avec la collectivité

Public accueilli

Modalité d'accueil

**6**

## **Santé, sécurité et bien-être au quotidien**

Règles de vie

Hygiène et santé

Prévention et protection de l'enfance

Alimentation et équilibre nutritionnel

Sécurité des enfants

**7**

## **Annexe**



## Locaux et infrastructures

L'accueil de loisirs de Moissat est situé dans les locaux de l'école.

Nous disposons :

- d'une salle d'activités pour les -6 ans
- d'un préau couvert pour les +6 ans
- d'une salle multiculturelle
- d'une salle de sieste
- d'une salle de restauration
- de sanitaires

Pendant les vacances de juillet, nous disposons de 2 salles de classe aménagées pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Concernant l'extérieur, nous bénéficions :

- D'une cour goudronnée avec un espace calme en herbe synthétique et bac à sable
- D'un terrain de football et d'un city disponibles lorsque le club de l'AS Moissat ne les utilise pas
- D'une médiathèque
- D'une salle des fêtes



salle d'activités -6 ans



préau couvert +6 ans



cour goudronnée



espace calme et bac à sable

## Public accueilli

L'accueil de Loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans résidants dans les communes de la CCEDA ainsi qu'aux enfants des communes extérieures :

*40 enfants (20 enfants de moins de 6 ans et 20 enfants de plus de 6 ans)*

## Accueil des enfants en situation de handicap

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place au sein de la structure, quelque soit son handicap.

L'accueil se préparera en amont avec la famille pour permettre un accueil de qualité, d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant ainsi que les possibilités envisagées.

Tout au long de l'accueil, l'importance sera mise sur l'échange avec les parents afin d'anticiper toutes difficultés face aux activités ou sorties proposées par l'équipe.

Des rendez-vous avec la référente handicap de la CCEDA ainsi qu'avec le DAHLIR seront mis en place afin que l'accueil soit le plus simple possible. Le DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers) est une association française qui aide les personnes en situation de handicap, y compris les enfants, à accéder à des activités de loisirs, culturelles ou sportives, dans un cadre ordinaire, c'est-à-dire avec tout le monde, et non dans des structures spécialisées.

## Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Un protocole peut être mis en place par la famille, l'Education Nationale et la CCEDA, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Pour les PAI médicamenteux, Les parents restent responsables de la fourniture des trousse de secours complètes de leurs enfants (composées de tous les médicaments prévus dans le PAI). Ils s'assurent de la validité des médicaments, doivent fournir une ordonnance renouvelée chaque année et informer la responsable de la structure de toute évolution concernant l'état de santé de leur enfant.

### En l'absence de PAI :

Aucun médicament, ponctuel ou de longue durée, ne sera administré aux enfants par le personnel encadrant en l'absence de protocole d'accueil individualisé. L'administration de médicaments sur le temps de la restauration pourra se faire par les parents et devra avoir un caractère exceptionnel. Elle ne se fera qu'avec l'accord de la responsable de la structure à la demande des parents, et au vu de l'ordonnance.

**La présence d'un PAI doit être précisé lors de l'inscription de l'enfant, et le PAI transmis au directeur de la structure.**

## Modalité d'accueil

L'Accueil de Loisirs est ouvert mercredis de 7h15 à 18h30 :

- Accueil matin *entre 7h15 et 9h00*

*Accueil des enfants inscrits à la journée et à la matinée sans repas*

- Accueil après-midi avec repas *entre 12h et 12h30*

*Accueil des enfants inscrits l'après-midi avec repas + départ de ceux inscrits matin sans repas*

- Accueil après-midi *entre 13h et 14h00*

*Accueil des enfants inscrits l'après-midi + départ de ceux inscrits matin avec repas*

- Départ *de 16h30 à 18h30*

*Départ échelonné des enfants*

## Les tarifs

Les tarifs sont calculés en fonction :

- du quotient familial
- de la localisation des familles
  - celles habitants de la CCEDA
  - celles ayant leurs enfants scolarisés sur la CCEDA
  - les familles extérieures à la CCEDA
- de la modalité d'accueil (journée/demi-journée)

## Modalité de paiement

Toute facture peut-être réglée au choix de la facture :

- En espèces (dans la limite de 300€) ou par carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite))
- Par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de Trésor public (N'envoyer aucun cheque sans indication du bénéficiaire et des références de créances dont vous vous acquittez)
- Par prélèvement automatique sur compte bancaire ou postal de la famille (Remplir le formulaire SEPA d'autorisation)
- Par e CESU électronique préfinancé (ou e CESU) : via votre espace personnel sur le site internet de l'émetteur du CESU en indiquant le code NAN de la communauté de communes « Entre Dore et Allier » (n° 1744117\*2) et le n° de la facture à régler (en indiquant le montant à régler au centime près).
- Par Chèques vacances papier « classic » de l'ANCV : envoi postal auprès du Service de Gestion Comptable (SGC) de Thiers - BP72 – Avenue du Bon Repos – 63307 THIERS CEDEX

## Modalité d'inscription des accueils

Un dossier d'inscription, comportant fiche sanitaire de liaison/attestation assurance scolaire/vaccins, doit être obligatoirement rempli par la famille en début de chaque année scolaire

L'inscription se fait grâce au portail famille et à l'aide d'identifiants personnels. Il est possible en cas d'urgence de s'inscrire par téléphone, auprès de la directrice dans la limite des places disponibles.

## 2. L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

### Composition de l'équipe

L'équipe d'animation est composée de :

- une directrice diplômée BPJEPS
- une animatrice diplômée BPJEPS
- une animatrice diplômée BAFA
- un animateur diplômé CPJEPS/BAFA

Le personnel technique est composé de :

- un agent technique pour la gestion de la plonge dans la cuisine
- Un agent technique pour l'hygiène des locaux

### Organisation et fonctionnement

#### Temps de préparation et d'animation

Une réunion est programmée chaque mardi matin durant les semaines périscolaires.

Ces temps de réunions permettent de préparer les différentes étapes d'une bonne organisation : échanger sur le projet pédagogique, préparer les thèmes et activités, le planning. L'équipe d'animation en profite également pour évaluer les objectifs et les moyens mis en place durant les mercredis. Ces réunions sont aussi l'occasion de faire un point sur les enfants.

#### Rôles et responsabilités des différents acteurs

##### **La directrice :**

Elle a pour mission d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle est le principal interlocuteur, flexible, elle prend les décisions.

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation. Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus

##### **L'animateur :**

Sous l'autorité de la direction de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

### Relation avec les enfants

Il doit être à leur écoute, doit faire preuve d'autorité et veiller au respect des règles de vie. L'animateur est la référence immédiate et un repère pour chaque enfant. Etablir un dialogue continu avec eux, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités. Guider l'enfant, sans être trop directif. Faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui.

### Relation avec les parents

*Basée sur le respect mutuel de chacun*

L'accueil des familles est aussi important que celui des enfants. L'animateur se doit d'avoir une attitude rassurante et sécurisante auprès de l'enfant mais aussi du parent. Au moment de l'accueil, l'animateur doit informer les familles sur le déroulement de la journée et lorsque l'enfant repart, il informe le parent sur la journée qui s'est déroulée (si tout s'est bien passé, s'il a bien dormi, s'il s'est blessé...)

### Relation avec les collègues

L'animateur est membre à part entière de l'équipe avec qui il va falloir discuter, affirmer ses idées. Il doit donc être tolérant, garder sa personnalité en acceptant celle des autres. Accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés, ne pas hésiter à demander de l'aide.

Les animateurs doivent communiquer les informations qu'ils reçoivent au reste de l'équipe. En cas de conflits au sein de l'équipe, ils doivent s'expliquer à l'écart des enfants ou même en parler à la direction.

Malgré des rôles et des fonctions différents, les adultes ont un objectif commun : Les enfants.

### 3. VALEURS, INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

#### Cadre éducatif et enjeux

##### PEDT de la CCEDA

Les orientations éducatifs politiques de la CCEDA se définissent autour de quatre grands axes :

Complémentarité avec les temps scolaire et extrascolaire de l'enfant pour enrichir ses apprentissages

Offre d'activités éducatives de qualité respectant l'intérêt de l'enfant : organisation, pédagogique adaptée

Accueil de qualité aux enfants en situation de handicap dans la continuité de l'école inclusive

Mise en valeur de la richesse du territoire

##### PE de l'UFCV

Les orientations éducatifs de l'UFCV se définissent autour de quatre grands axes :

Être un lieu favorisant les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes

Construire en continu une relation éducative entre les animateurs, centrée sur les projets, les actions et les activités collectives

L'accueil de loisirs est une forme d'accueil répondant à la fois à la nécessité de prise en charge des enfants mais également à leurs besoins en matière de découverte, de créativité et d'imagination

L'accueil de loisirs : un lieu organisé sur les principes de la Convention internationale de droits de l'enfant

## Besoins du public accueilli

3-5 ans	6-8 ans	9-12 ans
<p>Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</p> <p>Identification aux parents du même sexe</p> <p>Prise de conscience de son corps et de sa personne</p> <p>Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation</p> <p>Curiosité du sexe opposé</p> <p>Instabilité et variation des intérêts</p>	<p>Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</p> <p>Identification aux parents du même sexe</p> <p>Prise de conscience de son corps et de sa personne</p> <p>Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation</p> <p>Curiosité du sexe opposé</p> <p>Besoin de socialisation (sens du donner et du recevoir, d'échange)</p>	<p>Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</p> <p>Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, le maître, l'animateur)</p> <p>Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre</p> <p>Besoin de justice et d'équité</p> <p>Début d'une séparation filles/garçons (on ne joue plus ensemble)</p> <p>La socialisation s'affirme (la bande de copains, la règle)</p> <p>Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet</p>

## **Valeurs et intentions éducatives**

### Valeurs portées par l'Accueil de Loisirs

**RESPECT**

**BIEN-ETRE**

**EPANOUISSEMENT**

### Intentions pédagogiques

- **Favoriser l'épanouissement et le développement**

Offrir un cadre bienveillant où chacun peut grandir à son rythme, découvrir ses talents et prendre confiance en lui. L'enfant est encouragé à explorer, à apprendre et à s'affirmer dans le respect de sa personnalité et de ses besoins.

- **Initier et encourager la citoyenneté**

Aider les enfants à apprendre à vivre ensemble en leur donnant des petites responsabilités et en les encourageant à respecter les autres. Ils découvrent ainsi l'importance du partage, de l'entraide et de la coopération, ce qui les prépare à devenir des citoyens responsables et respectueux.

## **Bilan de l'année précédente et constats de terrain**

Lors de l'année précédente, plusieurs actions ont porté leurs fruits, notamment la mise en place d'un cadre sécurisant et structuré qui a favorisé l'épanouissement des enfants et leur participation aux activités proposées. Les projets autour de la créativité, des sorties culturelles et des découvertes (musée, médiathèque, nature) ont particulièrement suscité l'intérêt des enfants et ont permis d'enrichir leurs connaissances et leur curiosité. De plus, les activités sportives et collectives ont favorisé la cohésion de groupe et l'envie de participer ensemble.

Cependant, certains points restent à améliorer. L'autonomie des enfants n'a pas été suffisamment développée, notamment en ce qui concerne leur implication dans la préparation des journées et la prise de responsabilités. Les temps d'expression et d'écoute (temps de parole en fin de période) n'ont pas été mis en place de manière régulière, ce qui a limité certains échanges entre enfants et avec l'équipe. Enfin, malgré un respect global des règles de vie collective, la prise de responsabilités individuelles est restée insuffisante, et la participation active des enfants dans les tâches du quotidien pourrait être davantage encouragée.

Ces constats issus du terrain mettent en évidence la nécessité de renforcer l'autonomie, de structurer davantage les temps de parole et de développer les responsabilités confiées aux enfants. Ils justifient ainsi les nouveaux objectifs pédagogiques visant à favoriser l'épanouissement de l'enfant et à renforcer l'initiation à la citoyenneté.

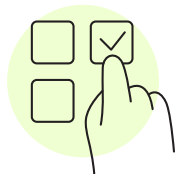
## FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

### Objectif général

Objectif opérationnel

*Moyens mis en place*

#### Favoriser l'autonomie et la confiance en soi



Impliquer les enfants dans les décisions de la vie de l'accueil

*Journées préparées par les enfants*

*Choix des activités*

*Participation à l'organisation de certains temps de vie*

Encourager l'expression des choix et envies

*Temps de parole*

*Boîte à idées*

*Votes d'activités*



#### Favoriser l'éveil, la créativité et l'ouverture culturelle

Stimuler l'imaginaire et la créativité

*Thèmes autour de contes*

*Jeux d'imagination*

*Déguisements*

*Grands jeux*



Développer la curiosité culturelle, scientifique et artistique

*Projet scientifique et expérimentation*

*Activités manuelles et artistiques*

Permettre la découverte de nouveaux environnements culturels

*Sorties culturelles (musées, cinéma, médiathèque, spectacles, nature)*

*Découverte du patrimoine local*

Favoriser l'expression artistique, corporelle et émotionnelle

*Activités musicales*

*Expression corporelle*

*Théâtre*

*Danse*

*Création de fresques et projets collectifs*



# FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

## Objectif général

Objectif opérationnel  
*Moyens mis en place*

### Favoriser le bien-être physique et social



Encourager la pratique sportive

*Jeux sportifs*

*Relais*

*Sports collectifs*

*Olympiades*

*Intervenants*

Développer les capacités motrices

*Parcours moteurs*

*Activités de motricité*

*Activités de plein air*

Favoriser la coopération et l'entraide

*Jeux coopératifs*

*Défis collectifs*

*Activités en équipe*



## INITIER ET ENCOURAGER LA CITOYENNETE

### Objectif général

Objectif opérationnel  
*Moyens mis en place*

#### Favoriser le vivre ensemble et le respect des autres

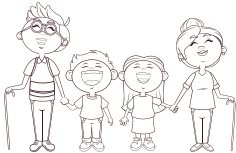


Développer l'écoute et le dialogue  
*Temps de parole*

Respecter les règles de la vie collective  
*Co-construction des règles de vie*  
*Mise en place de rituels*  
*Responsabilité quotidiennes*

Encourager l'entraide et la coopération  
*Jeux coopératifs*  
*Activités en binôme*  
*Projets collectifs*

Favoriser les relations entre enfants  
*Tutorat grands/petits*  
*Temps de jeux communs*  
*Activités de groupe*



#### Ouvrir les enfants au monde et à la diversité

Favoriser les échanges intergénérationnels  
*Rencontres avec un EHPAD et avec des structures petite enfance*

Sensibiliser à l'environnement  
*Thème autour de la nature*  
*Thème sur le jardinage*  
*Actions écocitoyennes*



#### Renforcer le lien avec les familles

Associer les familles à la vie de l'ALSH  
Expositions, temps festifs, photos, goûters..

## FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Résultats
Favoriser l'autonomie et la confiance en soi	Impliquer les enfants dans les décisions de la vie de l'accueil	2 Journées préparées par les enfants Choix des activités Participation à l'organisation de certains temps de vie <i>Sur l'année</i>	
	Encourager l'expression des choix et envies	Temps de parole Boîte à idées Votes d'activités <i>Sur l'année</i>	
Favoriser l'éveil, la créativité et l'ouverture culturelle	Stimuler l'imaginaire et la créativité	1 Thème autour de contes avec Jeux d'imagination Déguisements Grands jeux	
	Développer la curiosité culturelle, scientifique et artistique	1 Projet scientifique et expérimentation Activités manuelles et artistiques	
	Favoriser l'expression artistique, corporelle et émotionnelle	Activités musicales Expression corporelle Théâtre Danse Création de fresques et projets collectifs <i>1 thème sur l'année</i>	

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Résultats
Favoriser le bien-être physique et social	Encourager la pratique sportive	Jeux sportifs Relais Sports collectifs <i>Sur l'année</i> 1 Olympiade 1 Intervenant	
	Développer les capacités motrices	Parcours moteurs Activités de motricité Activités de plein air <i>Sur l'année</i>	
	Favoriser la coopération et l'entraide	Jeux coopératifs Défis collectifs Activités en équipe <i>Sur l'année</i>	

## INITIER ET ENCOURAGER LA CITOYENNETE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs (sur l'année)	Résultats
Favoriser le vivre-ensemble et le respect des autres	Développer l'écoute et le dialogue	Temps de parole <i>1 par période</i>	
	Respecter les règles de vie collective	Co-construction des règles de vie <i>1 fois en début d'année</i> Mise en place de rituels Responsabilités quotidiennes <i>Chaque période</i>	
	Encourager l'entraide et la coopération	Jeux coopératifs Activités en binôme Projets collectifs <i>Sur l'année</i>	
	Favoriser les relations entre enfants	Tutorat grands/petits Temps de jeux communs Activités de groupe <i>Sur l'année</i>	
Ouvrir les enfants au monde et à la diversité	Favoriser les échanges intergénérationnels	Rencontres avec un EHPAD Rencontres avec des structures petite enfance	
	Sensibiliser à l'environnement	1 Thème autour de la nature/jardinage 2 Actions écocitoyennes	
Renforcer le lien avec les familles	Associer les familles à la vie de l'ALSH	1 Exposition 1 goûter	

### Retour des enfants

L'évaluation des activités des mercredis passera par les enfants grâce à différents ateliers ludiques :

- des frises collectives (avec dessins et mots)
- des boîtes à mots
- des petits jeux extérieurs
- des questionnaires

Les temps libres sont également des moments d'échange permettant aux enfants de donner leur ressenti sur les journées.

### Retour des familles

Les familles sont sollicitées par questionnaire en milieu et en fin d'année.

## 4. ORGANISATION DU TEMPS D'ACCUEIL

### Journée type

7h15-9h	Accueil échelonné des enfants - Jeux libres en salle d'accueil Temps d'échange avec les parents
9h-9h30	Fin de l'accueil du matin - Rangement des jeux - Temps libre extérieur
9h30-11h30	Animation
11h30-12h30	Temps libre - Accueil/Départ midi
12h-13h30	Repas
13h30-14h	Accueil/Départ après-midi - Temps calme
14h-15h30	Animation
15h45-16h15	Goûter
16h30-18h30	Jeux libres en salle d'accueil ou extérieur - Départ échelonné des enfants Temps d'échange avec les parents

## Organisation des différents temps

### Accueil du matin

Dès 7h15, les familles peuvent amener leurs enfants sur le centre d'animation, un animateur (trice) se situant dans la salle d'accueil ou bien dehors pendant les beaux jours les accueille..

A ce moment de la journée, une attention particulière est apportée aux informations que les familles souhaitent nous transmettre (santé, sommeil, soucis, forme physique...)

L'accueil est échelonné pour respecter au maximum le rythme de chaque enfant, c'est pourquoi, dès son arrivée, l'enfant pourra choisir entre différentes activités (lecture, dessins, jeux de société...). Chaque enfant sera libre de choisir selon ses envies et de vivre son temps de loisirs à sa manière dans le respect d'autrui.

### Les activités

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent.

Les activités sont adaptées aux spécificités des groupes d'âges d'enfants.

Les animations sont proposées soit le matin soit l'après-midi, en fonction des conditions météorologiques afin de garantir leur bon déroulement.

Lors des pôles d'autonomie, les enfants choisissent librement entre plusieurs ateliers : jeux de construction, activité artistique libre, activité sensorielle, jeux de société et atelier dirigé. Chaque atelier accueille un nombre limité d'enfants ; ils se dirigent donc vers ceux qui sont disponibles et changent d'eux-mêmes après un moment.

Cette organisation favorise l'autonomie, le respect des règles de groupe et la découverte de différentes activités.

Les jeux sportifs et collectifs sont également proposés. Ils concernent toutes les activités motrices utilisées comme moyen d'activité. La présence du terrain de foot à proximité de l'accueil favorise les activités sportives et de plein air.



## Repas et goûter

Les repas et goûters sont livrés par la cantine de Bort l'Étang dans des norvégiennes mises en température. Un agent de la mairie, après avoir mis le couvert, prépare les plats sur un chariot et assure le nettoyage de la vaisselle et de la salle.

Les effectifs sont transmis au prestataire des repas 5 jours à l'avance.

En cas d'inscriptions supplémentaires le nombre de repas exact est réactualisé 2 jours avant.

Les animateurs mangent à une table, permettant des échanges sur la matinée passée.

Des petites et grandes tables permettent de répartir les enfants suivant leur âge et envie.

Lors du repas les animateurs invitent chacun à goûter chaque aliment.

Les animateurs servent les enfants table par table, et aident les plus petits accompagnés d'enfants plus grands désireux d'aider à remplir un verre, couper une viande, ...

A la fin du repas les enfants (+6ans) viennent débarrasser leurs assiettes sur un charriot.

Lors des goûters, chaque enfant prend sa gourde et attend patiemment sa collation.

Ce moment calme peut se faire en intérieur ou en extérieur en fonction de la météo.



### Temps calme

Il est nécessaire de respecter le rythme de chacun. L'animateur doit veiller à ce que les enfants puissent se reposer, en mettant en place des moments calmes en début d'après-midi.

**Les 3-4 ans** partent à la sieste avec un animateur. Une histoire est lue avant de se détendre ou fermer ses yeux pour un moment d'évasion.

**Les moyens et grands** ont à leur disposition 3 coins libres pour se détendre et se reposer: lecture, dessins et puzzle. Les enfants peuvent choisir de ne rien faire, tant que cela reste dans le calme.



### Sorties

Les déplacements à pied doivent faire l'objet d'une attention particulière. En effet, lors de ces déplacements de nombreux risques pour la sécurité des enfants doivent être évités. Lors de leur trajet le groupe utilise des espaces sécurisés, réservés aux piétons (trottoirs, passages pour piétons...). A chaque sortie les animateurs s'équipent d'une trousse de soins.

Des sorties peuvent nécessiter la participation de l'enfant en journée complète avec repas (inscription à la journée **obligatoire**). Aucun mode de garde alternatif n'est proposé à ces journées.

Les parents sont prévenus en amont du jour et lieu de la sortie par mail de la directrice de l'accueil.

## 5. COMMUNICATION ET PARTENARIAT

### La communication avec les familles

L'équipe d'animation veille à maintenir un lien régulier et bienveillant avec les parents, à travers des temps d'échange quotidiens lors de l'accueil et du départ, l'affichage des informations importantes, ainsi que la diffusion de supports (programmes..) sur le site internet. Les parents sont également informés des activités, des sorties, et des temps forts à travers des photos disponibles sur une page facebook privée ainsi que sur le site de la CCEDA



### La communication avec la collectivité

La collectivité et l'Accueil de Loisirs entretiennent une communication par mail ou par téléphone.

### Partenariat et collaboration

Les partenariats et collaborations jouent un rôle clé dans l'enrichissement des activités proposées au sein de l'ALSH. En travaillant avec des structures locales telles que les associations culturelles, sportives, environnementales, le centre peut diversifier son offre éducative et ouvrir les enfants à de nouveaux horizons.

En lien avec les médiathèques de Lezoux/Moissat, des actions autour du livre et de la lecture sont régulièrement proposées pour éveiller la curiosité et le goût des enfants pour les histoires. Des intervenants extérieurs spécialisés (musique, théâtre, escape game etc.) viennent ponctuellement animer des ateliers, apportant des compétences spécifiques et un regard nouveau sur certaines thématiques.

## Règles de vie

Les règles de vie sont essentielles au bon fonctionnement de l'ALSH. Elles garantissent un cadre sécurisant, respectueux et bienveillant pour tous les enfants et les adultes présents.

### Règles de vie des enfants

Élaborées avec la participation des enfants lorsque cela est possible, elles favorisent leur adhésion, leur responsabilisation et leur compréhension du vivre-ensemble.

Ces règles visent à instaurer le respect des autres (enfants et adultes), des lieux, du matériel, ainsi que le respect de soi. Elles sont formulées de manière claire, positive et adaptée à l'âge des enfants. L'équipe d'animation veille à les rappeler régulièrement et à les faire vivre au quotidien à travers des situations concrètes.

En cas de non-respect, des sanctions éducatives peuvent être mises en place, toujours dans une démarche de dialogue, de compréhension et de réparation, jamais dans une logique punitive. L'objectif est d'accompagner l'enfant dans la construction de son autonomie, de son sens des responsabilités et de sa capacité à coopérer avec les autres.



### Règles de vie des adultes encadrants

Les adultes, présents lors des mercredis, s'engagent à respecter durant leur temps de travail les règles suivantes :

- Avoir une tenue adaptée et une attitude correcte
- Avoir un langage adapté au public accueilli
- Respecter le projet pédagogique
- Respecter l'interdiction de fumer dans les locaux / en présence des enfants
- Respecter l'usage des portables : toléré seulement pendant les temps de pause des animateurs
- Être ponctuel(le)

Une feuille récapitulative et détaillée des règles de vie est fournie à chaque animateur lors de leur première journée de travail.

### Règles de la relation entre les parents et l'équipe

La relation entre les parents et l'équipe d'animation repose sur la confiance, le respect mutuel et une communication bienveillante. Les animateurs s'engagent à être disponibles, à l'écoute et à transmettre aux familles les informations importantes concernant le vécu de leur enfant. Des temps d'échanges, formels ou informels, sont encouragés pour favoriser une collaboration constructive.



## **Hygiène et santé**

### **Hygiène quotidienne**

Les animateurs veillent en permanence à assurer l'hygiène et la propreté des enfants.

Les tout petits sont systématiquement accompagnés pour se laver les mains, faire les petites commissions. Les animateurs veillent à ce que les plus grands se lavent bien les mains avant et après le repas ainsi qu'au goûter.

### **Gestion sanitaire et protocoles**

Nous disposons d'un meuble infirmerie dans le bureau UFCV.

L'assistante sanitaire est Marion DUCHALET, titulaire du PSC1, directrice extrascolaire de l'accueil de loisirs.

Elle a pour mission : de décider s'il convient d'appeler les parents et/ou alerter les secours, d'informer ses collègues des nouveaux PAI, de tenir à jour les trousse de secours.

Néanmoins, chaque animateur est responsable des soins des enfants.

Après s'être désinfecté les mains, il soigne l'enfant et note, sur un cahier d'infirmerie : la date et l'heure, le nom de l'enfant, l'incident, et les soins donnés et son nom

Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement une trousse de secours.

## **Prévention et protection de l'enfance**

### **Maltraitance**

L'ALSH s'inscrit dans une démarche active de prévention et de lutte contre toutes les formes de maltraitance, qu'elles soient physiques, psychologiques, verbales, sexuelles ou liées à la négligence.

En cas de suspicion de maltraitance, l'attitude professionnelle impose la discrétion, la protection immédiate de l'enfant, et l'application du protocole de signalement. Le directeur ou la directrice de l'ALSH est chargé(e) d'analyser la situation et, si nécessaire, de transmettre une information préoccupante à la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes).

L'objectif est de protéger l'enfant sans le mettre en danger, tout en respectant la confidentialité et le cadre légal (notamment la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance)

### Agressions à caractère sexuel

L'ALSH veille à prévenir et à réagir face à toute situation d'agression à caractère sexuel, qu'elle soit commise par un adulte ou un autre mineur. L'équipe d'animation est tenue à une vigilance constante.

Des règles strictes encadrent les moments d'intimité (vestiaires, toilettes, siestes) pour garantir le respect de l'intimité de chaque enfant, tout en assurant une présence éducative et préventive.

En cas de révélation ou de suspicion d'agression sexuelle, l'équipe applique les procédures de protection immédiate de l'enfant, consigne les faits avec précision, et informe sans délai la direction de la structure.

Nous inscrivons également la prévention des violences sexuelles dans une démarche éducative adaptée à l'âge des enfants, à travers des activités sur le respect du corps, le consentement, l'écoute des émotions et le droit de dire non

### Alimentation et équilibre nutritionnel

L'ALSH accorde une attention particulière à l'alimentation des enfants, considérée comme un temps éducatif à part entière. Les repas et goûters proposés sont équilibrés, variés et adaptés à l'âge des enfants.

Les menus tiennent compte des besoins nutritionnels, mais aussi des régimes spécifiques (allergies, intolérances..) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. L'équipe veille à ce que les temps de repas se déroulent dans un cadre serein, propice à l'autonomie, à la découverte de nouveaux goûts, et au respect du rythme de chacun.

Des actions de sensibilisation à une alimentation saine peuvent être proposées (ateliers cuisine, jeux autour des aliments), afin de développer chez l'enfant une attitude responsable face à son alimentation

### Sécurité des enfants

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants, La directrice veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs. Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Il doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants (ciseaux adultes, cutter, pistolet à colle...)

# **ANNEXES**

## FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Résultats
Favoriser l'autonomie	Permettre aux enfants d'être acteurs de leur journée	2 journées où les enfants préparent leur programme d'activités <i>Sur l'année</i>	2 mercredis d'avril
Eveiller la curiosité et la créativité	Stimuler l'imaginaire	Thème autour d'un conte 3 Lecture d'histoires 3 Activités manuelles 1 Grand Jeu <i>Sur l'année</i>	Thème "autour du partage" <i>janvier</i>
	Diversifier les découvertes culturelles, scientifiques et naturelles	Ateliers créatifs Projet scientifique Expérimentation Thèmes vacances <i>Sur l'année</i>	Thème "cuisine" <i>janvier/février/mars</i> Exposciences <i>avril/mai</i>
	Permettre à l'enfant de s'épanouir	3 Activités d'expression corporelles, artistiques, musicales et/ou émotionnelles <i>Sur l'année</i>	Thème "Le corps fait son show" <i>avril/mai</i>
Favoriser la découverte de nouveaux environnements culturels	Permettre à l'enfant de s'ouvrir à des domaines inconnus (arts,nature, sciences, lecture,cinéma, patrimoine...)	Organisation de sorties culturelles et ludiques (cinéma, médiathèque, nature, musée...).	Peu de sorties effectuées Forêt de la Comté annulée car pluie

## FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Résultats
Encourager la pratique sportive	Développer les capacités motrices, le goût de l'effort et les valeurs du sport dans une ambiance ludique	Animation de jeux, relais, sports collectifs <i>Sur l'année</i>	
	Faire découvrir de nouveaux sports individuels et collectifs	Mise en place de 3 animations de nouveaux sports	Tir à l'arc Rugby Cécifoot <i>Juin</i>
	Encourager à l'entraide et à la coopération	Animation de relais, jeux collectifs <i>Sur l'année</i>	

## INITIER ET ENCOURAGER LA CITOYENNETE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs (sur l'année)	Résultats
<b>Développer la sociabilisation</b>	Favoriser l'écoute et le dialogue	Organisation de temps de parole <i>Chaque fin de période</i>	Pas réalisées à chaque période
	Développer le respect des règles et de la vie en collectivité	Co-construction des règles avec les enfants Mise en place de rituels (accueil/rangement/..) Donner des responsabilités <i>Sur l'année</i>	Règles OK Mais pas assez de responsabilités
	Favoriser les relations entre enfants	Animation de jeux en binôme, création de règles collectives, jeux/activités/temps de vie quotidienne où les grands aident les plus petits <i>Sur l'année</i>	
<b>Ouvrir les enfants sur leur pays et leurs habitants</b>	Découvrir la diversité des régions françaises (monuments, traditions, spécialités), localiser les villes et régions, échanger avec des habitants et ACM en écrivant ou en dessinant des cartes postales en réponse	Mettre en place le projet "Cartes en partage" <i>Sur l'année</i>	Thème Cartes en partage <i>septembre/octobre</i> Puis 1 mercredi <i>par mois</i>